Chemin faisant

PROPOS DU JOUR

Les grandes métropoles de l'Europe, Londres et Paris, présentent en ce moment une animation extraordinaire. De tous les points du globe des visiteurs, des curieux y accourent, comme si la cherté de la vie et les difficultés de se loger n'existaient pas. Un de nos confrères anglais notait l'autre jour le défilé varié de ces hôtes à Piccadilly Circus : des Argentins à la démarche souple et glissante, des Australiens au teint bronzé, bruni comme des épreuves photographiques trop longtemps exposées au soleil, des femmes hindoues dont la chevelure lisse et noire ainsi que de l'onyx était recouverte de voiles légers de soie mauve brodés d'argent, un clergyman nègre, avec son col blanc raide, son dog collar et son chapeau de pasteur, sans compter le lot important d'Anglais coloniaux, officiers permissionnaires, venus des Indes ou d'ailleurs, reconnaissables à leur peau tannée rouge brique. Nous n'avons pas à Paris autant de pittoresque sur nos boulevards, mais dans quelques semaines, à l'occasion des Jeux olympiques, nous y verrons une figuration de style et de couleur exotiques. Pour l'instant notre capitale regorge d'étrangers : les hôtels, les restaurants, les dancings font de belles affaires. Que sera-ce en juillet ?

Il est vrai qu'un de nos hôtes, hôte de la République française, vaut à lui tout seul le « pageant », la procession bariolée de Piccadilly. Nos contrées occidentales ne reçoivent pas souvent des ras d'Ethiopie. C'est une visite d'une grande rareté. Saluer un prince qui descend de la reine de Saba, c'est un honneur dont Paris sent tout le prix. Il n'a garde de le confondre avec d'autres altesses de sang royal. Notre population a le goût du pittoresque et ce penchant trouve sa satisfaction dans la vue ou la description du costume du ras, de blanc habillé de la tête aux pieds, cousu de broderies d'or, et le chef sombre recouvert du large feutre blanc, qui semble couronner ces éclatantes blancheurs. De plus, le prince africain a séduit l'imagination du peuple de Paris par la nature et la qualité des dons qu'il nous apportait de son pays. Le public a pu lire dans la presse que le ras Taffari offrait au président des lions, des éléphants, des zèbres, des chameaux, et qu'il avait, pour ainsi dire, ces animaux dans ses bagages. C'est ce qui a provoqué l'affluence qui se pressait à la gare de Lyon, le jour de l'arrivée du prince. Beaucoup se sont imaginé qu'ils allaient assister à un cortège plein d'imprévu, à une espèce de « triomphe », rehaussé par la présence des animaux féroces. Les citadins ont aimé de tout temps les représentants les plus redoutables de la faune des déserts et des forêts. Cela explique le succès qu'ont de nos jours les jardins d'acclimatation, les « zoo ». On y tient à distance les carnassiers indomptables — même lorsqu'ils sont présentés hors des cages et pour ainsi dire en liberté, par une disposition de fossés empêchant la bête de s'échapper, — mais on apprivoise les autres « à l'usage du dauphin ». C'est ainsi que les enfants parisiens, avant même d'apprendre à lire, font des promenades à dos d'éléphant ou dans des voitures traînées par des autruches. Les curieux qui étaient accourus à la gare de Lyon n'ont pas entendu le rugissement des fauves ni admiré les robes rayées des zèbres. J'imagine qu'il s'en sont consolés facilement. D'autres spectacles, qui ne chôment pas en ce moment et qui vont se multiplier ce printemps et surtout cet été, leur offrent tant de compensations!

Je veux parler des réunions sportives. Le stade de Colombes, qui n'a été qu'entr'ouvert jusqu'ici, va devenir un centre d'attractions fort couru. Dimanche dernier, la rencontre France-Amérique dans un match de rugby, ou plutôt dans un tournoi olympique, avait attiré une grande foule. Ce n'était guère qu'un commencement. Il y aura mieux. Notre quinze national ne s'est pas couvert de gloire ; il n'a pas su ou pu s'opposer aux athlètes américains qui ont forcé la victoire avec une ténacité et un entrain irrésistibles. Nous ne jouons pas dans ce style énergique, opiniâtre et même brutal, que l'Amérique fera triompher à Colombes cet été. Sûrement le public parisien se passionnera pour ces épreuves. Voyez sa fidélité aux prix et aux courses classiques, datant déjà de plus de vingt ans. Dimanche dernier, par exemple, c'était la 30e course Bordeaux-Paris, et l'arrivée des cyclistes avait attiré autant de monde qu'au début. Le hasard m'ayant fait passer par la route de Versailles, vers quatre heures, j'ai été frappé par ce déploiement et cette longueur de haies vivantes de spectateurs. En haut de la côte de Picardie et sur les deux versants, c'était un spectacle curieux et impressionnant. Des rassemblements compacts, s'étageant sur les bords de la route, formaient par places, grâce à la déclivité du sol, comme des travées rectilignes d'amphithéâtre. Ce tableau se reproduisait le long du chemin, particulièrement aux croisements, et vous pensez à combien de milliers de personnes se montaient ces rangs presque ininterrompus de spectateurs. Cette réunion s'allongeant des portes de Versailles aux portes de Paris était aussi ardente, aussi vibrante que si elle s'était tenue dans un local clos, en un cirque — où par contagion l'enthousiasme se multiplie dans des proportions énormes. Lorsqu'un coureur couvert de boue, de poussière et de sueur, approchait et passait couché sur son guidon et entouré de ses entraîneurs, des cris, des appels, des apostrophes d'encouragement, accompagnés de gestes vifs, retentissaient et s'élevaient, en clameurs grandissantes, de cette bordure humaine.

Si les attractions populaires n'ont rien perdu de leur faveur, les divertissements mondains font de plus en plus recette. C'est leur saison, en ce moment — ce qui ajoute à l'animation présente de Paris envahi. Attireront-ils beaucoup d'étrangers? Je l'ignore. Mais leur succès auprès des Parisiens eux-mêmes n'est pas douteux. Ainsi samedi dernier il y a eu à Médrano une soirée donnée par des amateurs. Présidée par M. Philippe Crozier, ancien chef du protocole et ancien ambassadeur, elle a été très réussie. Les trompes des équipages de Mme la duchesse d'Uzès, du comte Bertrand de Valois et de M. Gaston Menier réveillaient de leurs fanfares les échos du cirque et auraient sûrement débuché des centaines de cerfs — dans tout Montmartre, s'il y en avait eu. Les boulevards extérieurs étaient vraiment ce soir-là le rendez-vous du Tout-Paris.

C'est en tout cas un déplacement digne d'être relevé. Tandis qu'à Médrano, devant une salle choisie, se succédaient des numéros d'amateurs, recrutés dans le monde, de l'autre côté des boulevards extérieurs, sur le trottoir d'en face ou presque, était donnée la représentation d'inauguration, à la Cigale, de la « Soirée de Paris ». Cette soirée de Paris, organisée par le comte Etienne de Beaumont, était la première d'une série qui va se dérouler jusqu'à la fin de juin. C'est une vraie « saison ». Nous avions eu à Paris des saisons russes, des saisons anglaises ou scandinaves. Cette fois, il s'agit d'une saison parisienne. La fête de gala de samedi dernier a réuni, en ce coin de notre capitale, une salle comme on n'en avait pas vu depuis la guerre. C'était un ensemble extrêmement curieux : des artistes, auteurs et acteurs, de chez nous ou d'ailleurs, et un public formant une mosaïque vivante du plus brillant effet. Le tout méritait cette épithète de parisien — une chose subtile et indéfinissable qui fait songer à ces « mélanges » de parfums que les femmes composent à leur usage personnel et dont elles gardent jalousement le secret. De plus en plus, le mot parisien sert à qualifier un dosage d'éléments hétérogènes, mais qui se fondent, sans doute par un décret-loi de la Providence, en une unité piquante. Il y avait là le monde, le grand monde, parmi lequel beaucoup de Parisiennes authentiques et des mieux huppées; les artistes d'avant-garde, qui ne croupissent pas dans les ornières de la tradition, qui vraiment, en peinture et en musique, ne nous servent pas du déjà vu ou du déjà entendu, et aussi, très remarqué, un lot important de ces esthètes délicats qui font une famille à part, grandissant chaque jour en nombre et en puissance, et que l'on pourrait comparer à ces divinités que les Latins, ne sachant comment les classer, appelaient joliment *sivedeussivedea*. La soirée de samedi a été une réussite. M. Darius Milhaud en fut un des triomphateurs. J'ai entendu blâmer le choix de ce quartier, qui fournirait plutôt des éléments de figuration du « grand soir » que le lieu d'une grande soirée. A la sortie, des agents « costauds » veillaient, et tout se passa et finit le mieux du monde, et du grand monde.

JOSEPH GALTIER.

NOUVELLES DU JOUR

France et Belgique

A l'occasion de l'ouverture de l'exposition de l'art ancien au pays de Liége, M. Digneffe, sénateur et bourgmestre de Liége, et Mme Digneffe avaient réuni lundi soir, en un banquet, de nombreuses personnalités françaises et belges qui se sont intéressées à cette remarquable manifestation d'art. Mme Digneffe avait à sa droite M. Raymond Poincaré, président du conseil, et à sa gauche le baron de Gaiffier d'Hestroy, ambassadeur de Belgique. Parmi les personnalités présentes on remarquait M. Neujan, ministre des chemins de fer, et M. Tchoffen, ministre du travail de Belgique, M. Lalou, président du Conseil municipal de Paris, M. Naudin, préfet de police, M. de Peretti de la Rocca, directeur des affaires politiques au ministère des affaires étrangères, M. O. Gibbart, échevin des beaux-arts de Liége, etc.

Au dessert, M. Digneffe a exprimé en termes chaleureux toute la gratitude des Liégeois pour l'accueil si cordial qui leur était fait à Paris et il a rendu un vibrant hommage à M. Poincaré, pour lequel les Belges éprouvent une affection et une admiration particulières en reconnaissance des grands services qu'il a rendus à la cause de la Belgique. Le président du conseil a répondu par un éloge de la Belgique qui a vivement touché tous les Belges présents et il a évoqué le souvenir de la visite qu'il fit à Liége, il y a trois ans, lorsqu'il alla remettre la croix de la Légion d'honneur à la « cité ardente », qui a joué avec tant d'héroïsme un si grand rôle aux premiers jours de la guerre.

Une entrevue avec le prince Pourachatra

Nous avons pu nous entretenir avec le prince Pourachatra, frère du roi de Siam, qui, nous l'avons annoncé, est arrivé il y a quelques jours à Paris.

Le prince, qui a été l'hôte, en Indochine, de M. Albert Sarraut, alors gouverneur général de notre colonie, n'a pas caché à ce dernier son admiration pour les grands travaux d'utilité publique qui y ont été exécutés et qu'il pouvait apprécier, étant lui-même directeur général des chemins de fer et des ponts et chaussées du royaume de Siam.

Le prince Pourachatra voulut bien nous dire que c'est sous l'impulsion du génie français qu'il entreprit de réaliser dans son pays ce que ses connaissances techniques lui permettaient d'entreprendre.

Nous ne parlerons pas ici en détail des chemins de fer siamois, qui depuis 1893, date d'ouverture de la première voie ferrée, ont pris, avec une incroyable rapidité, une importance considérable. Qu'il nous suffise de rappeler qu'il est possible maintenant de se rendre en chemin de fer de l'extrême sud à l'extrême nord du Siam, en passant par Bangkok, et que deux lignes se détachent déjà vers la frontière de l'Indochine, qui appellent de notre part un effort équivalent, afin d'effectuer des raccordements avantageux pour les deux pays.

Si les avis peuvent différer sur la priorité d'exécution à accorder à tel ou tel tracé du côté indochinois, ils sont unanimes sur l'intérêt de la question inéluctablement posée à présent par l'intelligence et l'activité siamoises.

La présence à Paris pour un long temps, souhaitons-le, du prince Pourachatra, dont les sympathies à l'égard de la France, la parfaite courtoisie et la compétence sont évidentes, doit, semble-t-il, nous inciter à la trancher aussitôt que possible.

Le troisième centenaire de la ville de New-York

M. Georges Lalou, président du Conseil municipal, a adressé au maire de New-York le télégramme suivant :

Tandis que New-York célèbre son tricentenaire, Paris, qui se souvient avec émotion que des Français ont eu leur part dans la fondation de votre magnifique cité, s'associe d'un cœur fraternel à vos sentiments de fierté et de joie, de piété et de gratitude et vous adresse ses vœux fervents pour un avenir toujours plus rayonnant de prospérité, de gloire et de grandeur.

M. Herriot et l'école unique

Avant de rentrer à Paris, M. Herriot, comme maire de Lyon, a présidé hier soir la séance du conseil municipal. Dans cette réunion, il a proposé la création de bourses d'études secondaires dont bénéficieraient 52 élèves pris chaque année dans chacune des écoles primaires de la ville.

Sur une question d'un conseiller municipal, M. Herriot a fait la déclaration suivante :

J'ai voulu jeter les bases de l'école unique. Le programme secondaire de la Révolution n'est plus respecté. Il n'y a pas de démocratie véritable tant qu'il n'y a pas de pénétration de classes, tant qu'un enfant pauvre ne peut s'élever comme un enfant riche. Il faut reconnaître que l'enseignement, tel qu'il est donné actuellement, est un enseignement de classe. Or, s'il est un pays où le génie soit sorti des milieux les plus humbles du peuple, c'est bien la France. Nous voulons donc revenir à la pensée des hommes de 89.

Il faut que dans nos écoles publiques gens pauvres et gens riches puissent s'élever côte à côte, suivant leur travail et leurs mérites. Il y a là une source de fraternité. Nous pensons donc que l'Etat doit supprimer la concurrence entre les deux sortes d'enseignement.

Ce sera l'honneur de notre ville de prendre, la première en France, l'initiative de l'école unique.

La création des bourses secondaires a été adoptée à l'unanimité.

APRÈS LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

M. André Tardieu à ses électeurs

M. André Tardieu a adressé aux électeurs de Seine-et-Oise la lettre suivante :

17 mai 1924.

Mes chers amis,

Vous avez été près de 77,000 à me renouveler, le 11 mai, votre confiance : de tout cœur, je vous dis merci.

Si l'extravagance de la loi veut que d'autres entrent à la Chambre qui ont eu les uns 13,000 voix, les autres 31,000 voix, les autres 52.000 voix de moins que moi, ce n'est ni votre faute, ni la mienne : inclinons-nous.

Si, d'autre part, quelques centaines d'électeurs, en effaçant mon nom sur notre liste, ont réussi à annuler l'effet de vos 77,000 suffrages, soyez sûrs qu'ils le regrettent déjà et oubliez leur geste, comme je l'oublie moi-même.

Le jour, d'ailleurs, où j'ai consacré mon effort à la constitution de la liste républicaine unique, j'ai renoncé délibérément à la certitude d'être élu au quotient que m'assurait une liste indépendante.

J'y ai renoncé pour empêcher, grâce à la liste unique, les communistes d'arriver en tête, d'avoir la plus forte moyenne et d'obtenir au moins six sièges. Ce résultat est acquis, et cela seul importe.

J'y perds l'honneur de vous représenter, et pour moi c'est une grande tristesse. Il est naturel au surplus que, m'étant battu en première ligne, je sois parmi les victimes : lorsqu'on lutte pour une cause, on doit être prêt à se sacrifier pour elle.

Cette cause, dans toute la France, vient de subir un grave échec. Les républicains, qui ne perdent que six sièges en Seine-et-Oise, en perdent plus de cent cinquante dans l'ensemble du pays. La débâcle de 1924 est égale au triomphe de 1919.

Depuis quatre ans, à la tribune et dans la presse, j'avais dit et répété que la politique des gouvernements successifs préparait cette catastrophe. On ne m'a pas cru. On a eu tort.

Pour garder le droit de crier : « Casse-cou ! », j'ai trois fois refusé le pouvoir. Aujourd'hui un seul regret m'étreint : c'est d'avoir eu trop raison contre ceux qui, ici et ailleurs, me reprochaient de critiquer les puissants du jour, de lancer l'appel d'alarme, de troubler l'inertie des satisfaits.

A l'heure où, après plus de dix années de mandat, je cesse d'être député de Seine-et-Oise, je vous exprime ma gratitude.

Ce mandat que vous m'aviez confié m'a valu trois joies qui suffisent à la vie d'un homme.

La première, quand, dans la crise la plus sombre de la guerre, j'ai pu, comme représentant de la France en Amérique, envoyer à nos armées un renfort de 2 millions d'hommes, à nos usines un tonnage d'acier équivalant à 170 millions d'obus de 75, à notre ravitaillement la ration de pain de 18 millions de Français pendant dix-huit mois.

La seconde, quand, aux côtés de Clemenceau, j'ai réussi, malgré la résistance de Wilson et l'hostilité de Lloyd George, à assurer à notre pays, restauré dans son unité, la garde du Rhin aussi longtemps que l'Allemagne n'aura pas exécuté fidèlement tous ses engagements inscrits dans les 440 articles du traité de Versailles.

La troisième, quand, pendant dix ans, je me suis senti en intime communion d'esprit et de cœur avec cette magnifique population de Seine-et-Oise, aussi belle au champ qu'à l'usine, où j'ai, je le sais, des adversaires, mais où j'espère ne pas compter d'ennemis.

A l'exercice de mon mandat j'ai consacré, sans restriction, ma force, mon temps, ma fortune. Je le dépose avec la conscience de l'avoir rempli tout entier.

Mes chers amis, je vous dis adieu. Quoi que nous réserve l'avenir, nous avons, vous et moi, fait notre devoir. Où le sort nous placera, nous continuerons.

Vive la France !

Vive la République !

ANDRÉ TARDIEU.

Ajoutons que M. André Tardieu a donné sa démission de conseiller général de Seine-et-Oise.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

BUDGET ET IMPOTS

Clôture du compte spécial des charbons

Un décret que publie le *Journal officiel* fixe au 1er juin prochain la clôture du compte spécial des charbons (compte de trésorerie, dit « approvisionnement de combustibles »). Le rapport au président de la République rappelle quelles furent l'importance et la multiplicité des opérations faites au titre de ce compte spécial : ravitaillement de la population civile en charbon pendant la durée des hostilités; approvisionnement des services publics et des industries travaillant pour la guerre; gestion financière de la flotte de secours créée en octobre 1916; constitution et exploitation d'une flotte pour le transport des charbons; opérations financières découlant du fonctionnement du bureau national des charbons (contrôle et répartition du combustible, péréquation des prix); enfin, construction des « cargos » commandés en 1919 par le ministère de la reconstitution industrielle, afin de faciliter l'importation des combustibles à livrer par l'Allemagne au titre des réparations.

Les opérations d'achat de combustibles, dit le rapport, ont cessé le 31 décembre 1920. Celles de répartition ont pris fin le 1er mars 1921, date à laquelle le bureau national des charbons fut supprimé. A cette même date, la péréquation des prix a cessé sauf pour les cokes métallurgiques pour lesquels elle subsista jusqu'au 1er février 1922.

Les unités composant les flottes charbonnières ont été liquidées par les soins du sous-secrétariat d'Etat de la marine marchande à l'exception de quelques cargos de la reconstitution industrielle dont la construction, non encore terminée, paraît devoir l'être en juin 1924.

Enfin les stocks de charbons que possède encore le bureau national des charbons dans les ports au jour de sa suppression ont été également liquidés par les soins du service des charbons au ministère des travaux publics.

COMMERCE ET INDUSTRIE

Le prix du pain

L'arrêté du préfet de la Seine fixant le prix du pain à 1 fr. 15 le kilogramme et à 0 fr. 575 le demi-kilogramme à partir du 20 mai est entré en application ce matin.

Marché des sucres

Le *Journal officiel* a publié ce matin un arrêté modifiant le règlement du marché des sucres à la Bourse de commerce. Il stipule notamment qu'aucune affaire ne pourra être traitée avec un Français ou pour son compte s'il n'est producteur ou inscrit au registre du commerce ou s'il ne fait partie, comme associé en nom collectif, gérant, directeur ou administrateur, d'une société commerciale. La même prescription s'applique aux étrangers domiciliés ou résidant en France.

Il est institué un article 5 bis ainsi conçu :

Les affaires portant sur la campagne en cours ne pourront donner lieu à enregistrement des cours par la chambre syndicale qu'autant que le délai de livraison de ces affaires ne sera pas supérieur à six mois.

Les affaires portant sur la campagne future ne pourront donner lieu à enregistrement des cours par la chambre syndicale et, par suite, être officiellement cotées, que six mois au plus tôt avant la date de l'ouverture officielle de la campagne, c'est-à-dire et par suite avant le 1er mars de chaque année.

L'arrêté précise ensuite les conditions dans lesquelles s'effectuerait la liquidation des engagements en cours au cas où les affaires seraient officiellement suspendues.

QUESTIONS SOCIALES

La grève des cuisiniers

Les présidents des chambres syndicales patronales des hôteliers et restaurateurs se sont réunis hier pour examiner de concert la situation créée par la grève partielle des cuisiniers. De la note qui nous a été communiquée à ce sujet nous détachons les indications suivantes.

La grève n'a pas jeté de perturbation sérieuse dans les établissements visés et l'on peut affirmer que le public n'en éprouvera aucune gêne et qu'il sera « servi » partout comme d'habitude. La question de l'augmentation des salaires peut être considérée comme pratiquement résolue; les questions d'hygiène peuvent et doivent l'être sans conflit, aucun patron ne se refusant à faire tous les efforts possibles pour assurer le bien-être de ses cuisiniers.

Mais, ajoute la note que nous résumons, les promoteurs du mouvement, sentant que les revendications véritablement professionnelles ne pourraient jamais troubler la bonne entente qui n'a cessé d'unir les cuisiniers et les restaurateurs, ont voulu imposer la signature d'un contrat de travail. Or, le cuisinier n'est pas un ouvrier ordinaire, la valeur professionnelle joue ici un rôle capital; c'est pour cette raison qu'un régime de liberté réciproque est nécessaire, régime qui existe et qui d'ailleurs a été accepté par tous les intéressés.

Chose plus grave : le contrat de travail stipule la reconnaissance de comités de cuisine; c'est la dernière nouveauté de Moscou ! Le restaurateur devrait abdiquer toute autorité chez lui ; cela est-il possible ? Croit-on aussi que les chefs de cuisine eux-mêmes accepteraient d'être soumis à un contrôle dont la valeur professionnelle serait tout au moins discutable ?

A L'HOTEL DE VILLE

Mouvement dans le haut personnel

M. Juillard, préfet de la Seine, vient de signer un important mouvement dans le haut personnel de l'Hôtel de Ville. Ce mouvement a, en même temps, pour résultat la suppression, à partir du 1er juin, de la direction générale des travaux de Paris et du département de la Seine et de la direction de l'approvisionnement général de Paris; la suppression à dater du 1er janvier 1925 de la direction des beaux-arts et des musées.

Par contre, la direction administrative des services d'architecture est rétablie à dater du 1er juin 1924, et à partir du même jour la direction des affaires municipales redevient distincte de la direction du contentieux, qui comprendra en outre les inhumations, les dons et legs; à la direction des affaires municipales sont annexés les services de l'approvisionnement et — à partir du 1er janvier 1925 — ceux des musées et des beaux-arts.

M. Morlé, directeur des affaires municipales et du contentieux, est nommé directeur du contentieux; M. Malherbe, directeur général des travaux de Paris et du département de la Seine, est nommé, avec le titre de directeur général qu'il conserve à titre personnel, directeur des affaires municipales. M. Martzloff, directeur du matériel et des services administratifs de l'enseignement, est nommé directeur des services d'architecture;

M. Franceschini, directeur en congé, est nommé directeur du matériel et des services administratifs de l'enseignement, en remplacement de M. Martzloff;

M. Giraud, inspecteur général adjoint au directeur général des travaux de Paris et du département de la Seine, est nommé directeur des travaux de Paris;

MM. Dauly, directeur des secrétariats du Conseil municipal et du Conseil général, et Schwartz, directeur du cabinet du président du Conseil général, sont admis à la retraite à partir du 1er janvier 1925;

M. Falcou, directeur des beaux-arts et des musées, est admis à la retraite à partir de la même date, mais il conservera jusqu'à la fin de l'Exposition des Arts décoratifs la mission de délégué de la ville de Paris pour les beaux-arts.

FAITS-DIVERS

Office national météorologique

I. — *Situation générale le 20 mai, à 7 heures.*

La dépression du pas de Calais s'atténue, +3 mm. Yarmouth, égale Sheyland et Danemark, moindre ouest France. La dépression du large persiste, —2 mm. Valentia. Celle de Suède n'est plus que —2 mm. Baltique, —5 mm. Pologne. A Paris 758 mm., maximum 770 mm. Jan-Mayen, minimum 751 mm. Valentia.

Les maxima de la veille ont été de +26° à Paris, Amiens, Argentan, Nice, 27° Orléans, Limoges, Dijon, Metz, 28° Clermont, 25° Toulouse, Nancy, Perpignan, 24° Nantes, 22° Bordeaux.

Minima de +16° à Paris, Toulouse, Nice, Lyon, Metz, Besançon, 15° Chartres, Orléans, Limoges, Dijon, Perpignan, 14° Argentan, Clermont, 13° le Havre, 12° Calais, Brest, Bordeaux.

Pluies des 24 heures à 7 heures : 4 mm. à Paris, 12 mm. le Havre, 3 mm. Chartres, 2 mm. Clermont, 1 mm. Calais. Traces à Argentan, Toulouse, Bordeaux, Lyon, Dijon, Brest.

Ce matin, orage à Paris, en Bretagne, rares ondées moitié nord, beau au sud-est.

II. — *Prévisions valables jusqu'au 21 mai, à 7 heures.*

La dépression du large y stationnera; variations barométriques faibles partout, en hausse maximum Baltique, +5 mm. Stockholm, s'étendant Scandinavie, plus faible Danemark, Iles Britanniques, France, Espagne. Baisse Islande-Feroë, 770 mm. Jan-Mayen.

Les vents seront faibles sud-est-nord-est Manche, sud-est-sud-ouest Bretagne, sud-est à nord-ouest Océan, sud-est Méditerranée.

Le ciel, couvert, avec orage ce matin à Paris, s'éclaircira dans la journée, avec température inférieure à celle de la veille, et très rares ondées par places.

Nuit : nuageuse.

Le minimum de la nuit à Paris sera +14°.

III. — *Probabilités pour la journée du 21 mai.*

Région parisienne : vent variable, faible sud-est dominant, chaud ou moins chaud, nuageux, éclaircies, un peu de pluie ou rares ondées par places.

Même temps dans toute la France. Beau au sud-est.

Drame de la jalousie. — Grand blessé de guerre, décoré de la médaille militaire, Pierre Deravenel avait été nommé garçon de bureau à la préfecture de la Seine, lors de sa démobilisation en 1917. Il y a cinq ans, dans le bar tenu par ses parents, rue Rambuteau, il rencontra une femme de mœurs légères, Françoise Garnier, et alla loger avec elle, rue de Lanneau, 6. Malgré les efforts de Deravenel pour la ramener dans le droit chemin, la jeune femme fit des fugues fréquentes. Le jour de Pâques, en rentrant chez lui, le garçon de bureau trouva une lettre dans laquelle Françoise Garnier lui disait qu'elle le quittait définitivement pour reprendre son ancienne existence. Très affecté, Deravenel se mit à sa recherche. Dans la nuit de dimanche à lundi, il la rencontra rue de la Grande-Truanderie et lui tira un coup de revolver. Blessée au ventre, Françoise Garnier succomba peu après son admission à l'hôpital. Quant au meurtrier, il alla se constituer prisonnier. M. Chabrol, commissaire de police, trouva, caché dans la jambe artificielle de Deravenel, le revolver avec des cartouches.

La fugue de trois gamins. — La fugue de Roger Chéreau et de ses deux camarades Bertrand et Garnier aura été de courte durée. La police a arrêté les trois gamins, la nuit dernière, à Strasbourg, au moment où ils tentaient de négocier un bon de la Défense de 1,000 francs. Le jeune Chéreau avait encore sur lui pour 108,000 fr. de bons de la Défense, c'est-à-dire la presque totalité de la somme volée à son père. Les trois jeunes gens vont être ramenés dans leurs familles.

Électrocuté. — A minuit, on a trouvé à la gare Saint-Michel, électrocuté sur la voie, M. Paul Corbe, peintre en bâtiment, rue Saint-Médard, 20. Le commissariat de police de la rue de la Huchette a ouvert une enquête pour établir les circonstances de cette mort.

Noces, noces d'argent et noces d'or. — Une quadruple cérémonie qu'il est rarement donné de voir a été célébrée en l'église de Longuenesse, arrondissement de Saint-Omer (Pas-de-Calais). Les deux filles de M. et Mme L. Danel-Bertin, propriaires, se mariaient l'une avec M. Alfred Cogecquis, l'autre avec M. J. Dubreucq, tous deux cultivateurs. Or, le même jour les parents de M. Dubreucq célébraient leurs noces d'or et les époux Danel-Bertin, père et mère, leurs noces d'argent.

Eboulement. — Deux maçons, MM. Jules Guénissey et Eugène Garraud, travaillaient à réparer un mur d'une vieille masure, à Genay (Côte-d'Or). La construction s'est effondrée, les ensevelissant sous ses décombres; un enfant, le jeune Lacour, qui se trouvait là, a été, lui aussi, pris sous les matériaux; tous les trois sont morts.

Assassinat. — Un cultivateur de Sayat, près de Clermont-Ferrand, a, en se rendant à son travail, trouvé dans un champ le cadavre d'une femme de la localité, Jeanne Villedieu, âgée de 74 ans, qui vivait du produit de la vente des fleurs que, suivant la saison, elle portait à la ville. L'assassin devait connaître ce détail et savoir que la pauvre femme s'était rendue à Clermont pour y vendre des fleurs cueillies par elle dans les champs; il a guetté, dans un sentier écarté, son retour et l'a frappée de nombreux coups de couteau; il s'est ensuite emparé de l'argent qu'elle avait sur elle, dans deux porte-monnaie qu'il a jetés; après quoi, il a traîné son cadavre à l'endroit où on l'a découvert.

— M. Georges Charles, 37 ans, cantonnier de la Compagnie P.-L.-M., à Lantenay (Côte-d'Or), voulant se détourner d'un train de marchandises, recula sur l'autre voie. Au même moment, arrivait le rapide 505. Le malheureux fut happé et traîné sur une dizaine de mètres. On retrouva son cadavre affreusement déchiqueté.

INFORMATIONS DIVERSES

Un rayon inconnu

Sous le nom mélodramatique « le rayon ardent » ou « le rayon mystérieux » qui conviendrait si bien à un film sensationnel, la presse, depuis quelque temps, parle d'un inventeur anglais, Grunbel Matthews. Il aurait réalisé, dans son laboratoire à Londres, de surprenantes expériences. Elles porteraient sur une application nouvelle des courants à haute fréquence. Il serait arrivé à diriger ces courants au moyen d'un rayon qui n'est ni un rayon ultra-violet ni un rayon X, à la faveur duquel il ferait sauter un explosif à distance ou arrêterait des moteurs. Ses expériences n'ont porté que sur des distances de cinq ou six mètres. Elles n'ont pas paru très convaincantes aux techniciens d'outre-Manche : elles ont laissé nos savants français sceptiques.

M. Matthews, connu dans les milieux scientifiques anglais, a inventé en 1909 un appareil de télégraphie sans fil, et pendant la guerre, un détecteur pour la recherche des sous-marins. M. Matthews est revenu hier à Paris; il va poursuivre ses expériences à Lyon, dans une organisation privée. L'inventeur français, qui s'est associé avec lui déclare : « Je suis persuadé qu'avec une force de 10,000 kilowatts on arriverait à arrêter la force motrice de tous les moteurs dans un rayon de 100 kilomètres. Nous sommes sur la voie d'une découverte qui peut bouleverser la planète. »

Rien n'est venu encore confirmer ces hypothèses: attendons.

Nécrologie

— On annonce la mort de M. Auguste Arnault, qui fut longtemps rédacteur parlementaire dans divers journaux parisiens. On a joué de lui à l'Odéon une pièce intitulée : *le Danger*. Il s'était retiré depuis plusieurs années dans sa propriété en Loir-et-Cher, où il s'adonnait à la bibliophilie.

— Rappelons que les obsèques de M. Emile Deutsch de la Meurthe auront lieu demain mercredi, à dix heures. On se réunira au domicile du défunt, 54, avenue d'Iéna. L'inhumation aura lieu au cimetière Montmartre.

Le présent avis tient lieu de faire-part. On est prié de n'apporter ni fleurs ni couronnes.

— La messe anniversaire de la mort de François Coppée sera célébrée le vendredi 23 mai courant, à 10 h. 1/2, dans la chapelle des sœurs de Saint-Vincent de Paul, 3, rue Oudinot.

FEUILLETON DU Temps
DU 21 MAI 1924

CHRONIQUE MUSICALE

A la PETITE SCÈNE : le « Jugement de Midas », comédie en trois actes mêlée d'ariettes, livret d'Hèle et Anseaume, musique de Félicien Grétry.

Nos théâtres lyriques officiels ne témoignent, aujourd'hui, que d'une ambition restreinte. Ceux qui les mènent ne veulent que conquérir des succès. Mais comment plaire à la clientèle d'un gros public? Ils craignent les occasions dangereuses. Les productions du vieux génie français et celles de l'esprit le plus nouveau sont également écartées de nos grandes scènes. On s'y tient dans une moyenne commode, sans préjugés ni passions.

Heureusement, pour ceux qui ont de la curiosité, quelques amateurs, pleins de galanterie et de générosité, ont repris le sceptre abandonné. L'une de ces sociétés a adopté modestement, ce titre : « la Petite Scène ». Dans l'un de ses manifestes, nous lisons que « son principal rôle est de faire revivre des œuvres peu connues du répertoire français, devant une élite de spectateurs cultivés. Ses acteurs, ses musiciens, ses décorateurs, ses costumiers sont des gens du monde. Ils ne prétendent pas au savoir du métier, mais ils espèrent racheter leurs défauts par des qualités trop rares au théâtre, par « un ton de bonne compagnie et par une cohésion née de l'amitié et accrue par le travail de chaque jour ». Voilà qui est dit avec autant de fermeté que de grâce. Comment, après un tel préambule, mêler la critique à ces ébats d'amateurs raffinés?

On est accueilli, à l'entrée de cet aimable théâtre, avec la plus prévenante courtoisie. Une foule élégante, complaisante, fait régner, dans une salle agréablement ornée, une douce atmosphère de sympathie et s'amuse de tous les traits, les plus faciles et les plus aigus. Avec une âme pleine de conciliante philosophie on ne songe qu'à plaire et applaudir. Rarement une fausse note, une mesure à contretemps vous troublent. L'orchestre est composé, en majeure partie, de jeunes femmes aussi jolies qu'appliquées. Un chef d'orchestre du plus rare mérite, M. Félix Raugel témoigne, au pupitre, d'autant de science et d'énergie que de politesse. Parfois, il gronde sourdement. Mais il regarde ses exécutantes exquises et studieuses. Il est désarmé. Il sourit.

« La Petite Scène » a été fondée, il y a quatorze ans, par M. Xavier de Courville. l'un des esprits les plus distingués, les plus obstinés de ce temps. Depuis, cette troupe d'amateurs doués pour le théâtre et le chant a pris de la cohésion, de l'aisance et du mordant. Sa physionomie se détache parmi toutes les autres, par le goût, la finesse et la pureté. Ses manifestations artistiques, déjà nombreuses, lui ont valu une manière de célébrité du meilleur aloi : on ne trouve plus, dans Paris, des gens assez hardis pour ne pas reconnaître cette autorité qui rend la « Petite Scène » presque vénérable.

Par une délicate fantaisie d'imagination, M. Xavier de Courville vient de nous donner le plaisir particulier de reprendre le *Jugement de Midas*, de Grétry. C'est un ouvrage qui a été un peu oublié dans les divertissements de foule qu'on ne cesse de nous offrir. Je ne sais si le directeur de la « Petite Scène » s'est inspiré d'un calcul bien profond en allant rechercher cette source éloignée de notre opéra-comique. Je n'en garde le souvenir qu'avec une espèce d'ingratitude. D'autres œuvres anciennes ont plus de charme réel ou d'invention. Leur étude et leur réhabilitation seraient d'un plus grand secours pour rendre nos compositeurs plus sûrs dans leurs opérations.

Peut-être M. Xavier de Courville n'a-t-il poursuivi ce dessein que par manière de repentir. Jadis, les gens de cour avaient montré, au dire d'Arsène Houssaye, plus que de la mauvaise humeur, en écoutant, au Palais-Royal et à Versailles, le *Jugement de Midas*. Ce quatrain de Voltaire, écrit après la création de l'ouvrage, n'avait sans doute pas donné à Grétry assez d'espérance et de consolation :

La cour a dénigré tes chants (1)
Dont Paris a dit des merveilles.
Grétry, les oreilles des grands
Sont souvent de grandes oreilles.

Sans prendre une piété mal fondée, le directeur de la « Petite Scène » a-t-il voulu justifier les uns et les autres? C'est possible. En tout cas, les scrupules de M. de Courville ne sont point fondés. (Si toutefois, il en éprouva, à cette occasion. Mais n'a-t-il voulu représenter le *Jugement de Midas* que pour réparer les prétendus torts que la cour fit à cet opéra-comique?)

La pièce avait, il est vrai, été refusée par les artistes de la Comédie-Italienne et par les gentilshommes qui avaient la charge des spectacles de la cour. Mme de Montesson, qui avait épousé, depuis cinq ans, le duc d'Orléans et trônait au Palais-Royal, recueillit l'œuvre d'Hèle et de Grétry. Cette femme spirituelle, qui était douée de divers talents (elle écrivait, peignait, chantait et jouait la comédie), s'avisa de monter sur son théâtre particulier le *Jugement de Midas*, d'abord intitulé *Midas*. Elle tenait elle-même, non sans verve, le rôle de Chloé. Le succès fut des plus vifs. Les pensionnaires de la Comédie-Italienne, invités à la représentation, se virent obligés de revenir sur leur première décision. Le lendemain, la pièce entrait en répétitions, sous ce titre : *les Oreilles de Midas*. A la première représentation, sur la scène de la Comédie-Italienne, le 27 juin 1778, le public accueillit, avec grande faveur, la parodie lyrique d'Hèle et de Gr